



D'AIGREFEUILLE D'AUNIS

ORGANISATEUR

Amicale du Personnel Communal de la Ville D'Aigrefeuille d'Aunis

2, Rue de l'Aunis
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

ATTESTATION D'INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS POUR LES PROFESSIONNELS

se déroulant le **dimanche 13 septembre 2026 au Lac de Frace d'Aigrefeuille d'Aunis 17290**

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le à Ville : Département :

Adresse :

Code postal Ville :

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le Par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code du Commerce
- Tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagés (article 321-7 du code pénal)
- Posséder une carte 3 volets de commerçants ambulant ou un registre du commerce
- N° R.C.S : de

Fait à le

Signature

Attestation à retourner à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune avec :

- une copie Recto et Verso de votre pièce d'identité
- votre règlement de _____ € pour l'emplacement d'une longueur de _____ ml uniquement par chèque établi à l'ordre de l'A P C.

5 € le ml avant le vendredi 4 septembre ; 6 € le ml après cette date.

5 mètres minimum pour un véhicule derrière le stand sauf Break, Fourgon et remorque

Aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué, quelle que soit la cause du désistement. L'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement.

Mise en place à partir de 6 h 00

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à :
M. Le Président de l'APC - Mairie --- B.P. 19 - 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS